
**RECOMMANDATIONS AUPRÈS DE LA COMMISSION
SUR L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE AU
NOUVEAU-BRUNSWICK**

Présenté par : L'Association étudiante du Collège communautaire
de Bathurst



Avril 2007

TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	3
1. Les enjeux entourant l'éducation postsecondaire	4
1.1 Faible taux d'inscription	4
1.2 Collaboration entre les Centres d'excellence et les universités	5
2. Une nouvelle approche aux études postsecondaire	5
2.1 Cheminement collégial universitaire	5
2.1.1 Meilleure reconnaissance des acquis de la formation collégiale	6
2.1.2 Mise en place de programme articulé	6
2.1.3 Mise en place de formation connexe.....	7
2.2 Rendre accessible l'information sur le transfère des crédits.....	7
3... Support financier	7
3.1 Prêt aux étudiants.....	8
3.2 Formation et Perfectionnement Professionnel (FPP)	8
3.3 Bourse de 2 000 \$ aux étudiants de première année.....	9
4. Associations étudiantes du CCNB-Bathurst	9
4.1 Financement des associations.....	9
4.2 Une Fédération étudiante	9
Recommandations	10
Conclusion	11



Introduction

Le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick - Campus de Bathurst possède une longue tradition d'enseignement postsecondaire. Depuis sa fondation et même avant son appellation connue présentement, cet institut a toujours joué un très grand rôle au développement de notre province.

Plusieurs de nos anciens gradués ont grandement contribué à l'essor de la région Chaleur et même au-delà de ces frontières. Ils ont fondé, dirigé et contribué au succès de nos entreprises. Il faut reconnaître que le succès d'une très grande proportion de nos petites et moyennes entreprises est attribuable à la connaissance, au savoir et l'expertise d'une main-d'œuvre formée par le réseau collégial.

Il faut reconnaître l'apport des anciens du Collège communautaire qui ont contribué au développement des régions à tout point de vue. Le leadership provenant du réseau collégial est immense, il se fait ressentir à l'intérieur de nos communautés à chaque jour. Il n'en revient pas exclusivement aux universités de former les prochains leaders de notre province.

Historiquement quelques leaders des mouvements étudiants universitaires ont passé par le réseau du Collège communautaire avant de poursuivre leurs études et leur contribution à notre province.

Il faut reconnaître aussi que le Nouveau-Brunswick va connaître une crise de main-d'œuvre causée par plusieurs facteurs. Le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick et les universités du Nouveau-Brunswick vont avoir un très grand rôle pour essayer de diminuer l'ampleur de cette crise.

Il est temps de laisser tomber les préjugés que nous possédons en matière d'études postsecondaires, car pour le bien de notre province nous devons nous engager à travailler en collaboration pour la réussite et la survie, de notre province.

Nous devons retravailler notre réseau d'études postsecondaires pour qu'il réponde aux besoins futurs de notre province, ainsi se donner une chance de devenir une province autosuffisante.



1. Les enjeux entourant l'éducation postsecondaire

Présentement au Nouveau-Brunswick, le pourcentage de gens âgés de 18 à 24 ans poursuivant des études universitaires se situe au dessus de la moyenne nationale; si on fait la même comparaison mais du côté collégiale, on remarque que le taux est en dessous de la moyenne nationale. Cet écart est attribuable à plusieurs facteurs dont un est principalement les mythes entourant l'image du Collège Communautaire du Nouveau-Brunswick.

Il faut reconnaître qu'une pénurie de diplômés collégiaux se fait présentement ressentir dans notre province. D'ici quelques années, cette pénurie va devenir un problème majeur. Il est d'une importance capitale d'aborder ce problème avant qu'il ne soit trop tard. En trouvant des solutions pratiques, nous donnerons à notre province des outils dont elle a besoin pour s'acheminer vers sa vision d'autosuffisance.

1.1 Faible taux d'inscription

Le premier pas à accomplir est d'éduquer l'ensemble des différents intervenants du système d'éducation de la province sur la qualité des programmes offerts dans les Collèges Communautaires du Nouveau-Brunswick. Nous devons mieux informer les conseillers en orientation des écoles secondaires de la province afin qu'ils connaissent les carrières offertes dans les collèges. Les étudiants sont trop souvent mal informés et dans la sélection de leur choix.

Nous croyons que le collège devrait mieux promouvoir les carrières auprès des jeunes du secondaire. Il serait vraiment important de commencer à les introduire dès le début du secondaire sur les besoins du marché de l'emploi, des spécialisations en pénurie de main d'oeuvre du succès escompte avec une formation collégiale

Les employeurs devraient aussi être mieux informés sur les programmes de formation des CCNB. Parfois les diplômés du collège pourraient subvenir aux besoins des industries sans que celles-ci sentent le besoin de chercher ailleurs.

Il faut augmenter les opportunités où les étudiants des écoles secondaires peuvent devenir étudiant d'un jour au collège. Ceci représenterait un excellent moyen de faire connaître aux jeunes des écoles secondaires les différents choix qui s'offrent dans un milieu collégiale.



1.2 Collaboration entre les centres d'excellence et les universités

Il ne faut pas se cacher que le Collège Communautaire a développé des connaissances et de l'expertise pratique à l'aide de ses centres d'excellence. Ces centres ont grandement contribué au succès de plusieurs entreprises du Nouveau-Brunswick. Le plus grand bienfait de ces centres d'excellence est l'expertise qui en découle est retourné dans les salles de classe des collèges.

Il est dommage qu'il n'y ait pas une plus grande collaboration entre ces centres d'excellences et les universités du Nouveau-Brunswick. Un tel partenariat serait bénéfique pour les 2 parties et contribuerait au développement du savoir de notre province.

2 Une nouvelle approche aux études postsecondaires

Notre système d'éducation postsecondaire devrait évaluer la mise en place de nouveau cheminement d'étude autre que les voies déjà en place. La réalité présente à l'intérieur du système d'éducation postsecondaire ne permet l'élaboration de nouvelle approche.

Il est temps qu'une plus grande collaboration entre ces instituts d'enseignements postsecondaires voit le jour.

À l'intérieur de notre province un besoin se fait ressentir pour une main-d'œuvre qui posséderait des connaissances et des compétences à la fois critiques ainsi que pratiques. Il est possible d'arriver à former des diplômés qui posséderaient ces atouts.

Une façon d'y parvenir serait d'avoir des voies qui exposeraient les étudiants à avoir passé par le système collégial et universitaire. Ce type de formation permettrait de former des diplômés possédant une vision plus adaptée aux réalités de nos entreprises du Nouveau-Brunswick.

Il est possible de mettre en place cette nouvelle option vers les études postsecondaire sans nuire à la qualité de l'enseignement des universités.

2.1 Cheminement collégial universitaire

Nous proposons trois options possibles à la mise en place de formation d'études postsecondaires entre les paliers collégiaux et universitaires. Tout premièrement une meilleure reconnaissance des acquis entre la formation collégiale à la formation universitaire, deuxièmement la mise en place d'un plus grand nombre de programmes articulés et finalement la création d'une possibilité d'avoir des programmes de formation connexes.



2.1.1 Meilleure reconnaissance des acquis lors de la formation collégiale.

Cette option est déjà mise en place, mais elle comporte plusieurs lacunes. Il est possible d'améliorer cette situation.

À l'intérieur du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick on remarque qu'il y a de l'amélioration possible à accomplir dans le but de faciliter l'accréditation.

Une standardisation de l'épellation des programmes de formation semblables entre les campus. Trop souvent l'appellation du programme est différente entre campus seulement dans un but de marketing. Il est nécessaire de pousser la standardisation au-delà d'une appellation commune, les cours au programme, les objectifs de cours devraient être semblables peu importe le campus.

Il serait aussi envisageable de standardiser les cours de base tels que les math, français et les cours d'informatiques dans l'ensemble du réseau. Les objectifs de ces cours pourraient être basés sur les objectifs que ceux semblable du niveau universitaire.

2.1.2 Mise en place de programme articulé

La mise en place d'un plus grand nombre de programme articulé à l'intérieur de notre province serait une excellente option dans l'optique de former une main-d'œuvre qui posséderait des compétences critiques et techniques.

Ce type de programme existe déjà entre le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick - Campus de Bathurst soit avec l'École des Technologies Supérieur (ETS) pour les programmes de technologie d'ingénierie et en partenariat avec l'Université Sainte-Anne pour les programmes de technologie des affaires et finalement pour la technologie environnemental avec Cap Breton University.

Un très bel exemple de réussite de programme articulé est l'exemple des performances et la renommée de l'École des Technologies Supérieur. Cette école de génie accepte exclusivement des étudiants provenant de réseau collégial et du cegep. Elle se classe au troisième rang au niveau de la qualité d'enseignement en génie au Canada. Cette exemple nous démontre que ce type de programme permet de former des diplômés universitaires de très niveau.



2.1.3 Mise en place de formation connexe

Ce que nous appelons formation connexe est une combinaison de deux programmes, soit un de niveau collégial et un autre de niveau universitaire, qui ne possède pas nécessairement des liens académiques mais qui serait grandement apprécié de la part des employeurs. Un scénario possible serait un étudiant qui désirait travailler dans un secteur industriel mais qui désire avoir des fonctions administratives. Pourrait combiner une formation universitaire administrative avec une formation de technologie d'ingénierie industrielle. Un étudiant qui posséderait ces deux formations aurait acquis une grande connaissance théorique et technique qui pourrait contribuer grandement au succès des entreprises de notre province.

La possibilité de programme connexe est immense, mais il faut souligner qu'il y a un très grand besoin pour ce type de spécialiste.

Il y a plusieurs scénarios possibles pour la mise en place de ce concept. Une possibilité serait de fonctionner de façon similaire au programme au Coop déjà existant dans l'université.

La réussite et la mise en place de ce type de programme recommandé est entièrement basé sur une collaboration entre le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick et des Universités.

2.2 Rendre accessible l'information sur le transfert des crédits

Il serait vraiment important que l'information sur le transfert de crédit entre institutions soit rendu disponible aux étudiants. La mise en place d'un site internet qui regrouperait toutes les informations sur le transfert de crédits entre institutions soit créée. Aussi sur ce site il serait vraiment important de promouvoir tous les programmes articulés.

3 Support financier

L'accessibilité à une éducation postsecondaire est un droit fondamental. Aucune barrière financière ne devrait empêcher une personne voulant profiter du système d'éducation postsecondaire. Les supports financiers, qui ne sont pas toujours disponibles pour tous les étudiants, engendrent souvent des endettements qui prennent très longtemps à rembourser.



3.1 Prêts aux étudiants

Les systèmes d'aide financière aux étudiants engendrent souvent un endettement considérable auprès de ceux-ci. Les étudiants doivent payer des frais de scolarité et aussi les besoins essentiels.

Afin d'alléger cette dette nous recommandons une diminution voir même à l'abolition du taux d'intérêt qui pourrait réduire de façon significative l'endettement dû aux études postsecondaires.

Une fois la période d'étude postsecondaire terminée, il demande un certain temps avant que les diplômés se trouvent un emploi avec une rémunération convenable. Suite à cette étape d'accomplie le récent diplômé peut commencer à améliorer sa santé financière. Débuter les paiements tôt réduit la chance de pouvoir établir une santé financière stable à long terme.

Si une extension de la période de grâce était faite, les étudiants auraient une meilleure chance pour se remettre sur pieds financièrement.

Nous jugeons raisonnable que période de grâce pour le remboursement des prêts étudiants soit de deux ans afin de donner la chance aux étudiants d'avoir une stabilité avant d'effectuer les paiements.

3.2 Formation et Perfectionnement Professionnel (FPP)

L'accessibilité au FPP est difficile. Pas tous les étudiants ne sont acceptés sous les mêmes critères. Avoir une meilleure uniformité sur les critères d'accessibilité plus précise et moins laissée au jugement des gestionnaires de cas.

L'information sur ce type de financement est très difficile à trouver et est très vague. Les informations devraient être publiées de façon facile à trouver et être expliquées de façon claire et précise.

Il faudrait apporter une révision des critères d'accessibilité au programme l'assurance emploi. Car selon les critères déjà en place, quitter son emploi à temps plein pour aller au collège n'est pas une raison valable.

Chaque personne qui remplit les critères d'admissibilité pour l'assurance-emploi devrait être capable de le recevoir sa prestation en allant au collège.

De cette façon les étudiants qui sortent du secondaire et ont accumulé les heures nécessaires, devraient être capable de recevoir cette source de financement qui réduirait leurs endettements à la fin de leurs études.



3.3 Bourse de 2 000\$ aux étudiants de première année

Les étudiants de première année des universités du Nouveau-Brunswick peuvent présentement avoir une bourse de 2 000\$ pendant leur première année d'étude. Cette bourse n'est pas accessible pour les étudiants collégiaux. Nous croyons que cette bourse devrait être accessible à tous les étudiants au niveau postsecondaire.

4 Associations étudiantes du CCNB

Les associations étudiantes sont importantes au sein des Collèges Communautaires du Nouveau-Brunswick. On y accorde peu d'importance dans la structure des collèges. Avoir une représentation plus solide des associations étudiantes pourrait donner une voix plus forte aux étudiants.

4.1 Financement des associations

Les sources de financement des associations étudiantes du Collège Communautaire du Nouveau-Brunswick sont très limitées. Les frais de services ne sont pas obligatoires mais tous les étudiants peuvent en profiter. En incorporant le frais de ce service dans les frais de scolarité, tout en s'assurant que le plein montant est versé aux associations, celles-ci pourraient offrir de meilleurs services à ses membres.

4.2 Une Fédération étudiante

Afin de solidifier la voix des étudiants du Collège Communautaire du Nouveau-Brunswick, la mise en place d'une fédération étudiante comptant des membres de chaque campus francophone pourrait donner une structure fixe à ce regroupement tout en assurant une meilleure continuité.

Avec une structure très solide, notre association étudiante croit qu'il est temps d'aller de l'avant et de devenir une fédération. De cette façon, nous pourrions avoir des employés afin de faire avancer les dossiers sans compromettre nos études et ainsi alléger la charge de travail des bénévoles.



Recommandations

1. Éduquer l'ensemble des différents intervenants du système d'éducation de la province.
2. Promouvoir davantage les carrières qui seront en pénurie dans le futur.
3. Mieux informer les employeurs sur les programmes offerts au CCNB.
4. Mieux exposer les étudiants aux carrières offertes dans les CCNB.
5. Reconnaître les connaissances, les expertises et les retombés positives des centres d'excellence du CCNB.
6. Une plus grande collaboration entre ces centres d'excellences et les universités du Nouveau-Brunswick.
7. Une plus grande collaboration entre les instituts de formation postsecondaire.
8. Répondre à la demande pour une main-d'œuvre qui possède des connaissances et des compétences à la fois critiques et pratiques.
9. Une meilleure reconnaissance des acquis lors de la formation collégiale.
10. Une standardisation des programmes de formation semblable entre les campus du CCNB.
11. Standardiser les cours de base dans l'ensemble du réseau des CCNB.
12. La mise en place d'un plus grand nombre de programmes articulés dans notre province.
13. Mise en place de formations connexes.
14. Rendre accessible l'information sur les transferts de crédits entre institutions postsecondaires.
15. Une diminution voire même à l'abolition du taux d'intérêt sur les prêts étudiants.
16. Un allongement de la période de grâce de deux ans avant de débiter le remboursement des prêts étudiants.
17. Une meilleure uniformité sur les critères d'accessibilité plus précise, pour l'assistance des programmes de FPP.
18. Apporter une révision des critères d'accessibilité au programme d'assurance emploi. Afin que chaque personne qui remplit les critères d'admissibilité puisse y avoir accès.
19. Les étudiants de première année collégiale qui sont inscrits à temps plein auraient accès à la même bourse de 2 000 \$ que les universitaires.
20. Les associations étudiantes des CCNB soient financées de la même façon que ceux des niveaux universitaires.
21. Nous recommandons la mise en place d'une fédération des associations des étudiants et étudiantes du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick.



Conclusion

Nous croyons que l'avenir du Nouveau-Brunswick dépend des futurs gradués des maisons d'enseignement postsecondaire de cette province. Cela comprend bel et bien tous les collèges et universités. Avoir un partenariat au lieu de cette compétition entre les institutions pourrait offrir une formation de plus grande qualité; ceci répondrait mieux aux besoins de la province. Quelques modifications au niveau des ressources financières aux étudiants pourraient inciter ceux-ci à poursuivre leurs études au lieu d'aller directement sur le marché du travail sans aucune formation. Il faudrait aussi inclure les associations étudiantes dans la structure des collèges et trouver de nouvelles sources de financement afin qu'elles soient bien représentées et que le séjour d'un étudiant au Collège Communautaire du Nouveau-Brunswick soit des plus mémorables.

